

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 07 mars 2023 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 17/01/2023
3. Approbation du Compte de Gestion 2022 du Comptable public
4. Compte Administratif 2022 : Election d'un Président de séance
5. Approbation du Compte Administratif 2022
6. Mise en place d'un tarif repas de cantine non commandé

QUESTIONS DIVERSES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 7 mars 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 01/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **SEPT MARS** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » -

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

01/ Désignation d'un secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu l'ordonnance n° 2021-131 de conservation des actes pri même jour pris pour son app

Publication électronique sur le site
<https://www.brives-charensac.fr/>
Le 8-03-2023

icité, d'entrée en vigueur et et le décret n°2021-1311 du

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

**Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés désignent
Madame Vanessa CUBIZOLLES en qualité de secrétaire de séance.**

Comité de gestion 7/03//2023

Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Vanessa CUBIZOLLES



La secrétaire de séance



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CAISSE DES ECOLES**

Mardi 7 mars 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 01/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **SEPT MARS** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » -

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

02/Adoption du procès-verbal de Comité de Gestion de la séance du 17 janvier 2023

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Gilles DELABRE

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Approuvent le procès-verbal de la séance du 17/01/2023 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

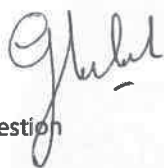
Comité de gestion 7/03/2023

Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

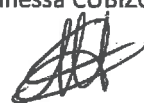
Gilles DELABRE

Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Vanessa CUBIZOLLES

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 7 mars 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 01/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **SEPT MARS** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Éducation Nationale » par Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » -

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

03/ BUDGET CAISSE DES ECOLES Approbation du Compte de Gestion 2022

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	G. DELABRE

BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES – Exercice 2022- COMPTE DE GESTION

Il est soumis aux membres du Comité de Gestion la présentation des budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créance à recouvrer, le détail de dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Madame la Comptable publique, Chef des services comptables du Service Général de Comptabilité (SGC) LE PUY-EN-VELAY accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que Madame la Comptable publique, Chef des services comptables du Service Général de Comptabilité (SGC) LE PUY-EN-VELAY a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés

1. **STATUENT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. **STATUENT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. **STATUENT** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Et DECLARENT, que le **Compte de Gestion** dressé par Madame la Comptable publique, Chef des services comptables du Service Général de Comptabilité (SGC) LE PUY-EN-VELAY, pour l'exercice 2022 n'appelle ni observations ni réserve.

Comité de gestion 7/03/2023

Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Vanessa CUBIZOLLES

La secrétaire de séance





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 7 mars 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 01/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **SEPT MARS** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » -

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

04/ Compte Administratif 2022 : Election d'un Président de séance

Nomenclature	5 Institutions et Vie Politique / 5.2- Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	G. DELABRE

M le président expose que :

L'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil d'administration élit son Président.

Mme Véronique BELIN, est proposée pour remplir ces fonctions.

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés
-Ne procèdent pas à cette élection à bulletin secret comme le prévoit l'article L2121-21 du CGCT

- Désignent Mme Véronique BELIN, comme Présidente du conseil d'administration du 07 mars 2023 pour la question n°5 relative au compte administratif 2022.

Comité de gestion 7/03//2023			
Nombre de Conseillers présents			7
Nombre de Conseillers représentés			0
Nombre de suffrages exprimés			7
VOTE	ABSTENTIONS		-
	CONTRE		-
	POUR		7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Vanessa CUBIZOLLES

La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 7 mars 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 01/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **SEPT MARS** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » -

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER - Florence HAON - Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

05/ BUDGET CAISSE DES ECOLES Approbation du Compte Administratif 2022

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	G. DELABRE

BUDGET GENERAL CAISSE DES ECOLES-EXERCICE 2022-COMPTÉ ADMINISTRATIF

En l'absence de Monsieur le Président qui s'est retiré, et après l'élection expresse d'une Présidente, Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

-Approuvent le Compte Administratif 2022 du Budget de la Caisse des Ecoles qui est strictement identique au Compte de Gestion et qui peut se résumer comme suit et qui présente un résultat 2022 à zéro y compris un résultat antérieur reporté à zéro:

GD - UC

2023/05

FONCTIONNEMENT

RECETTES		CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022 Voté	CA 2022
Chapitre 002	Soldé antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Prod des services et du domaine	49 639,46	50 000,00	62 806,76	60 000,00	64 757,70
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	45 369,68	70 000,00	43 570,20	80 000,00	45 321,97
Chapitre 75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	56,40	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES FONCT.	95 065,54	120 000,00	106 376,96	140 000,00	110 079,67

DEPENSES						
Chapitre 002	Déficit antérieur reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 011	Charges à caractère général	90 630,79	108 000,00	99 354,14	130 050,00	103 635,32
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	2 450,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	4 434,75	12 000,00	7 022,82	7 500,00	6 444,35
	TOTAL DEPENSES FONCT.	95 065,54	120 000,00	106 376,96	140 000,00	110 079,67

RESULTAT FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
Résultat antérieur reporté	0,00	0,00	0,00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE	0,00	0,00	0,00

Comité de gestion 7/03//2023

Comité de gestion 7/03/2023		
Nombre de Conseillers présents		6
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		6
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	6

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles



Vanessa CUBIZOLLES



La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CAISSE DES ECOLES

Mardi 7 mars 2023

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 1/03/2023

L'an deux mil vingt-trois le **SEPT MARS** à dix-huit trente, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Etait représenté : - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » -

Etaient excusés : Julie HAON «Co-présidente APEEM »- Juliette BLOT Julie «Co-présidente APEEM »Karine CORTIAL «Co-présidente APEER » -

Invités présents : (avec voix consultative)» Sophie GARNIER- Florence HAON-Christine SOULIE MASSE « directrice de l'école la République »

Secrétaire de Séance :

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

06/ Mise en place d'un tarif de repas cantine non commandé

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	G. DELABRE

Vu la délibération N° 01 du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles en date du 04/07/2019, qui a autorisé Monsieur le Président à signer l'adhésion de la Caisse des Ecoles à l'entente intercommunale concernant la Restauration scolaire et qui fixe les tarifs des repas comme suit :

Vu la délibération N° 18 du Conseil municipal en date du 14/12/2022 approuvant la nouvelle grille tarifaire de l'entente intercommunale et la validant à partir du 1^{er} janvier 2023

Vu la délibération N° 04 du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles en date du 17/01/2023, approuvant les tarifs des repas comme suit à partir du 1^{er} janvier 2023 :

Enfant élémentaire : 5.44€ HT soit 5.74€ TTC

Enfant maternelle : 4.62€ HT soit 4.87€ TTC

Vu La délibération 5 du 17 janvier 2023 qui a fixé les tarifs 2023 appliqués du 20/02/2023 au 31/12/2023 comme suit :

- Enfants de Brives : **3.50€**
- Enfants de Brives Tarif réduit : **2.85€**
- Enfants extérieurs dont un parent travaille sur Brives : **4.50€**
- Enfants extérieurs: **5.75€**
- Adultes : **6.85€**

Considérant que les parents doivent réserver à l'avance les repas de cantine sur la plateforme internet afin de permettre au personnel des cantines de commander le bon nombre de repas ;
Considérant la recrudescence des commandes non effectuées ou effectuées hors délai ;
Considérant la désorganisation du service induite par ces commandes hors délai;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Appliquent à compter de à compter de l'accomplissement des mesures de transmission au contrôle de légalité et de publicité de la présente délibération pour l'année civile 2023 :

- un tarif repas non commandé ou commandé hors délai: 7€**

Comité de gestion 7/03//2023

Nombre de Conseillers présents		7
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		7
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	7

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion
de la Caisse des écoles.



Vanessa CUBIZOLLES



La secrétaire de séance

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 7 Mars 2023
↓ FICHE DE PRESENCE ↓

VOIX DELIBERATIVES :

Président :

Monsieur Gilles DELABRE
Maire de BRIVES CHARENSAC



Membres :

Education Nationale

Monsieur Cyril THOMAS
Inspecteur de l'Education Nationale
Le Puy II / AIS B.P. 339
43012 LE PUY EN VELAY



Délégué du Préfet

Monsieur Rémy VIDAL
10 rue de la République
43700 BRIVES CHARENSAC



Délégués du Conseil Municipal

Monsieur Véronique BELIN
2 bis rue de la République
43700 BRIVES CHARENSAC



Madame Vanessa CUBIZOLLES
3 Route de Lyon
43700 BRIVES CHARENSAC



Sociétaires

APEEM

**Le représentant de l'Association des
Parents d'Elèves du Pôle Petite Enfance
« LA MOUTEYRE »**



APEER

**Le représentant de l'Association des
Parents d'Elèves du Groupe Scolaire
« LA REPUBLIQUE »**





Publication électronique sur le site
<https://www.brives-charensac.fr/>
 Le 8-03-2023

Madame Christine SOULIÉ MASSE
 Directrice
 Ecole Élémentaire de La République

Monsieur Frédéric SEJOURNEE
 Directeur
 Ecole Maternelle de La Mouteyre

» Membres de la Commission « ENFANCE ET JEUNESSE »

Madame Vanessa CUBIZOLLES

Madame Aurélie VEDRUNE

Monsieur Philippe HUGON

Madame Sandrine LAIGRE

Madame Bernadette DESESTRES

Madame Bernadette VACHERON

Madame Sandrine GIRARD-MONEYRON

Monsieur Serge JAVON

et,

ASSOCIATION	TITRE	PRESIDENT	ADRESSE	CP	VILLE
A.P.E.E.R.	Madame Madame	Julie-Anne PAILHES Karine CORTIAL	10 rue Charles Martin 4 rue des bastides	43750 43260	VALS PRES LE PUY ST PIERRE EYNAC
A.P.E.E.M.	Madame Madame	Juliette BLOT Julie HAON	14 rue du Garay 1 rue des écoles Fay la Triouleyre	43700 43700	BRIVES CHARENSAC SAINT GERMAIN LAPRADE

CAISSE DES ECOLES de Brives-Charensac

Séance du 7-03-2023

Feuillet de clôture

Numéros d'ordre des délibérations

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte rendu de la séance du Comité de gestion du 17/01/2023
3. Approbation du Compte de Gestion 2022 du Comptable public
4. Compte Administratif 2022 : Election d'un Président de séance
5. Approbation du Compte Administratif 2022
6. Mise en place d'un tarif repas de cantine non commandé

Liste des membres présents

Etaient présents : Gilles DELABRE - Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école de la Mouteyre » représentant de Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale »- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN -Vanessa CUBIZOLLES- Floralie MARTIN « Trésorière APEEM »- Julie-Anne PAILHES «Co-présidente APEER » -

Etaient représentés : Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » par Frédéric SEJOURNEE « directeur de l'école Maternelle de la Mouteyre »

Le Maire

Gilles DELABRE



La Secrétaire de Séance

Vanessa CUBIZOLLES

